



Allocation chômage et travail avec le conjoint

Par Tom Opti

Bonjour,

Mon problème est complexe, et c'est pour cela que je me permet de le détailler:

Je vais créer mon magasin qui devrait ouvrir en février, je vais pouvoir toucher l'ACCRE car je ne travail plus actuellement, le dépôt de statut devrait se faire sous peu. Ma conjointe qui exerce le même métier que moi travail encore dans son entreprise. Nous partons dans une région éloigné, et nous aimerions travailler ensemble lorsque le magasins sera ouvert. Cependant, sa période de préavis sera au minimum de 3 mois, et du coup ,elle ne pourra toucher que le chômage, et donc pas travailler avec moi.

Y a t il une solution pour qu'elle puisse travailler avec moi tout en touchant le chômage?

Sachant quelle se trouve toujours en instance de divorce mais que nous sommes concubins depuis plus de 2 ans.

Merci de votre aide